

Conseil Municipal

Le lundi 7 juillet 2014, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CHARPENTIER Céline, CROS Patricia, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absentes excusées ayant délégué pouvoir : Mme FONTAINE Dorothée ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice, Mme JACQUET Stéphanie ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile

Secrétaire de séance : Mme TAILLANDIER Armelle.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES AIX : Le Conseil Municipal réuni autour de l'esquisse d'aménagement de la route des Aix, présentée par la société ICA lors de la dernière séance, souhaite dans un premier temps poursuivre ce projet de travaux. Une première estimation est faite et proposée à l'assemblée avec les possibilités de subventions qui pourront être versées pour ces travaux. Le Conseil Municipal souhaite prévoir une tranche conditionnelle (pour la partie formée depuis la sortie d'agglomération jusqu'au chemin dit chemin de la Messe) et de modifier quelque peu les aménagements prévus. Les travaux d'enfouissement des réseaux divers pourraient débiter à l'automne et les autres en 2015. Ces informations vont être données au maître d'œuvre pour qu'un nouveau projet soit présenté à l'Assemblée lors d'une prochaine séance.

SUBVENTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal décide de verser une subvention aux associations suivantes :

Amicale des Anciens Elus du Canton (3 voix contre, 6 abstentions et 10 voix pour) : 50,00 €

Team Cycling (en demandant le ou les projets à venir ainsi qu'une orientation de certaines activités de ce nouveau club vers les jeunes) : 200,00 €.

L'assemblée regrette toutefois de ne pas pouvoir répondre favorablement à plusieurs organismes.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Le 5^{ème} adjoint fait part des animations qui ont eu lieu à l'école en cette fin d'année scolaire : inauguration d'une fresque en poterie confectionnée par les enfants et qui décore un des murs de l'école. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été définie. Une réunion avec les parents d'élèves a par ailleurs eu lieu avec l'évocation des projets qui seront mis en place dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaire). Le centre de loisirs a débuté lundi avec un effectif en hausse. Plusieurs manifestations seront proposées au mois de juillet prochain par l'espace jeunes de la Communauté de Communes en Terres Vives.

Le 3^{ème} adjoint informe le Conseil Municipal qu'un concours communal des maisons fleuries sera organisé cet été avec un passage du jury à la fin du mois de juillet. Le jury du concours départemental des maisons fleuries passera par la commune le 15 juillet prochain.

Le second adjoint informe l'assemblée que les travaux de voirie ont débuté le 1^{er} juillet par la route de Montouraine.

PLAN LOCAL D'URBANISME : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de lancer la procédure d'élaboration du P.L.U. (plan Local d'Urbanisme) de la Commune venant se substituer au Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur. Le Maire sera chargé des démarches utiles.

MOTION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE : le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de soutien à la motion qui sera faite par l'A.M.F. pour alerter le Gouvernement sur la baisse massive des dotations de l'Etat versées aux Communes. Le Conseil Municipal accepte de soutenir l'A.M.F.

LOCATIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prêter gracieusement le barnum acquis l'an passé par la Commune, aux associations locales pour un usage à Menetou-Salon, moyennant une caution de 1 000 € et la présentation d'une attestation d'assurance de l'Association qui souhaite louer ce matériel. Les cas exceptionnels seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal ainsi que les cas de partenariat entre communes.

La sonorisation fixe et mobile sera prêtée gracieusement et réservée uniquement aux associations locales avec usage unique à Menetou-Salon contre caution d'un montant de 2 000 € et la présentation d'une attestation d'assurance de l'Association qui louera ce matériel.

INFORMATIONS DIVERSES : Un trail sera organisé en mai 2015 sur le territoire communal par la Communauté de Communes en Terres Vives. Plusieurs réunions sont programmées pour la mise en place de cet évènement et un appel aux bénévoles est par ailleurs lancé pour une bonne organisation.

M. REMANJON Patrice et Mme TAILLANDIER Armelle sont désignés pour participer aux travaux du jury du concours des maisons fleuries de Saint Martin d'Auxigny.

Le Conseil Municipal est informé qu'une réunion avec le SIRDAB sera prévue prochainement pour la détermination des contours urbains et la date du 24 juillet à 9 h 30 à la mairie est retenue.

Le Conseil Municipal accepte d'établir le tableau d'avancement pour le grade de rédacteur principal 1^{ère} classe et décide d'ouvrir le poste correspondant à compter du 1^{er} juillet 2014.

C.C.A.S. : Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux devant siéger au C.C.A.S. en plus des deux conseillers déjà élus en avril dernier. A l'unanimité sont élus : Mesdames BARDELOT Nicole et BARDY Marie-Christine.

Séance levée à 23 h 00